

LIGUE MOTOCYCLISTE DE NORMANDIE
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT D'ENDURO 2013

Réservé club organisateur

N° de course

EPREUVE DU:

LIEU:

Reste dû:

Prix des engagements (location du transpondeur incluse) 53 €

Penalité de retard : 30 €

Licence 1 Epreuve 65€ (à saisir sur le site www.ffmoto.org)

Attention: Cochez bien les bonnes cases. Ces réponses serviront à vous classer dans les bons groupes (Ligue 1 ou Ligue 2) et dans les bonnes classes (End 1 - End 2 - End 3)

GROUPE

LIGUE 1 (3 tours) NCA ou NAC

LIGUE 2 (2 tours) NCA ou NAC

LIGUE 3 (2 tours) Réserve NCB ou licences 1 Ep

CLASSE

End 1 : 100 à 125 cc 2Tps et 175 à 250 cc 4Tps

End 2 : 175 à 250 cc 2Tps et 290 à 450 cc 4Tps

End 3 : 290 à 500 cc 2Tps et 475 à 650 cc 4Tps

Trophée 50 cc (**Classement sur 1 Tour**)

Trophée Féminine (**Classement sur 1 Tour**)

PILOTE

NOM / Prénom : Date de naissance :

ADRESSE :

Tel fixe ou portable : Mail:

CLUB : N°club: LIGUE :

Catégorie / N° de permis : Délivré le :

N° de CASM : - de 16 ans N°BSR :

Type de LICENCE : NCA NCB Autre (à préciser): LIC. 1 Epreuve

N° de Licence:

MOTO

Marque : Numéro d'Immatriculation :

CYLINDREE : 2 temps 4temps

Compagnie d'Assurance N° de Police :

Les pilotes Normands sont prioritaires pour les inscriptions arrivant 1 mois avant la date de l'épreuve. L'engagement du pilote à une épreuve implique une parfaite connaissance du règlement du championnat de Normandie et s'engage à le respecter ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et officiels.

Attention : Chronométrage des épreuves par transpondeur (Location comprise dans l'engagement)

Pour ceux qui n'en possèdent pas encore, prévoir sur place, l'achat d'un support de transpondeur au prix de 8 €

Pour ceux qui n'ont pas envoyé un chèque de garantie à l'année à la Ligue de Normandie en prévoir un de 200 €

Règles environnementales : Afin de se conformer à l'article 32 du règlement FFM, chaque pilote devra mettre en place pour son assistance, un tapis environnemental, pour protéger le sol des phases d'entretien de la moto.

Rappel : La norme de bruit est fixée à **94 dbs à 13 mètres par seconde ou méthode 2m/MAX: 112db**

Pour les Licences 1 Epreuve, un certificat médical d'aptitude au sport motocycliste de moins d'un an est obligatoire

> Les inscriptions sont closes 15 jours avant l'épreuve et plus aucune ne sera acceptée, ni aucun changement de pilote, après le jeudi précédent l'épreuve. **Si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez participer à la compétition.**

> Tout bulletin illisible ou incomplet sera retourné

Fait à :

le :

Signature :

Précédée de la mention

"Lu et approuvé"